Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le gouvernement double le plafond journalier des tickets-restaurant



À compter du vendredi 12 juin, le nouveau plafond journalier des tickets-restaurant va entrer en vigueur. Ainsi, lorsque ces derniers seront utilisés dans un restaurant, leur plafond journalier d'utilisation sera doublé, passant de 19 à 38 €. De plus, ils seront utilisables les dimanches et jours fériés. Cette mesure, applicable jusqu'à la fin de l'année, doit permettre à 4,4 millions de salariés d'utiliser leurs titres restaurant « de façon plus souple » et de « désépargner » l'équivalent de 1,5 milliard d'euros de titres de paiement inutilisés durant la période de confinement. Le dispositif est ciblé sur les restaurants traditionnels, les établissements de restauration rapide (mobiles ou non), de self-service, les restaurants dans les hôtels et les brasseries proposant une offre de restauration.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Avignon, à l'Amuse-bouche on se restaure dans une ambiance So'chic



« Le bar à grignotage avignonnais L'Amuse-bouche prépare son retour 'post Covid-19', relate Laurine Chardon, à la tête de l'agence de communication PopKom et compagne du restaurateur Grégory. A l'heure où les restaurants ont désormais l'autorisation de rouvrir et connaissent les règles sanitaires à appliquer, il faut savoir se réinventer et innover. »

■ Se restaurer en toute sécurité

« Ici, tout a été repensé et imaginé, pour que le client soit et se sente en totale sécurité. Vous ne verrez pas le sourire légendaire de l'équipe à travers leurs masques, mais à coup sûr vous le devinerez ! Toutes les heures, le service stoppera, une sonnette retentira, et ce sera l'heure du nettoyage de mains pour tous les clients ! Le serveur passera entre les tables pour proposer du gel hydroalcoolique à tous les clients ! Non, vous ne mangerez pas par terre, les tables sont toujours là ! Mais elles ont été espacées d'1 mètre chacune ! Les planches à partager se mangent toujours avec les doigts ! Mais elles seront désormais proposées en individuelles. Les menus seront toujours là ! Mais dématérialisés, vous devrez flasher un QR Code pour accéder à votre menu ! Le paiement ne se fera plus au comptoir mais directement à votre table, de préférence avec du sans contact ! Bref vous l'aurez compris, un max de convivialité et un max de sécurité ! »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

■ Bar à grignotage

L'Amuse-bouche a ouvert ses portes en mars 2016, sur une idée de Grégory et sa compagne Laurine qui farnientaient en vacances sur les plages de Bali. Cet endroit convivial et chaleureux, à mi-chemin entre le bar et le restaurant, propose un concept de 'finger food' : tout se mange avec les doigts ! De la planche froide à la planche chaude en passant par la planche sucrée, un seul mot d'ordre : le partage !

Réouverture : mercredi 10 juin à partir de 19h. 25, rue Carnot. Avignon. Infos et résa : 06 19 96 15 14.

Terrasses : les maires vauclusiens répondent à l'Umih



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Après avoir sollicité les maires du département pour demander la gratuité et l'agrandissement des terrasses afin de permettre un meilleur redémarrage d'activité des bars et restaurants vauclusiens, Patrice Mounier, président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) vient de recevoir les premières réponses.

Les réponses des maires

«Sur les 151 courriels envoyés, 10 adresses étaient mauvaises, 12 autres faisaient état de mairies fermées pour cause du confinement et 9 mairies ont répondu par la positive notre demande de gratuité, détaille le président de l'Umih, il s'agit : d'Avignon, de Bedarrides, de Caromb, de Carpentras, de Malaucène, de Roussillon, de Saint Martin-de-la-Brasque et de Vacqueyras. Par ailleurs, 11 mairies pratiquaient déjà la gratuité ou qui ne disposaient pas de terrasses : Althen-des-Paluds, Aubignan, Crillon-le-Brave, Mérindol, Puyméras, les Taillades, Sérignan-du-Comtat, Saint-Pierre-de-Vassols, Villars, Visan, Saint-Hippolyte-de-Graveyron. Deux mairies ont répondu 'à côté de la question' : Blauvac et Piolenc tandis qu'Oppède devait réunir son conseil municipal, information donnée par le courriel le 29 avril dernier laissé sans suite.»

« Aujourd'hui nous demandons aux chefs d'entreprises des bars-restaurants des villes vauclusiennes d'écrire à leurs maires pour obtenir la gratuité et l'agrandissement des terrasses, en se recommandant de la lettre de l'Umih 84 de début mai », poursuit le président de l'Umih 84.

Droit de terrasse des bars & restaurants : les mairies doivent prendre position au plus vite, il y a urgence !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



«Nous avons écrit, début mai, aux 151 mairies du Vaucluse pour demander la gratuité et l'agrandissement des terrasses afin de permettre un meilleur redémarrage pour nos bars et restaurants vauclusiens, explique Patrice Mounier, président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). Seulement 23 réponses, en comptant les communes qui ne perçoivent pas de taxe pour les terrasses, nous ont répondu. C'est tout simplement incroyable, de ne pas répondre, de ne pas faire savoir que la gratuité a été votée et existe, ou de ne rien dire. Cette taxe avec un agrandissement de terrasse ce n'est pas un report d'échéance, c'est bien un véritable cadeau que fait la Mairie à ces bars-restaurants, alors, maires de Vaucluse, prenez position et aidez les bars et les restaurants !»

Vive la réouverture

«L'Umih 84 salue avec enthousiasme la réouverture des bars-restaurants du Vaucluse. Elle déplore toutefois que les discothèques n'aient pu bénéficier du même traitement. Si les concerts peuvent reprendre dans les bars-restaurants l'interdiction de danser reste, en espérant que le 22 juin, lendemain de feu la Fête de la musique, la danse puisse reprendre toute sa place.»

Aller enfin au resto

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

«Les bars-restaurants ont fait preuve de beaucoup d'assiduité et d'écoute pour pouvoir appliquer à la lettre les mesures sanitaires mises en place par les organisations professionnelles et le gouvernement pour cette réouverture. Le port du masque obligatoire lorsque l'on circule dans l'établissement est peut-être contraignant pour le client mais sachez que pour les serveurs et surtout pour les cuisiniers c'est une rude épreuve physique à laquelle ils se soumettent pour la santé de tous.»

L'enjeu de la terrasse

«Pour permettre un nouveau départ l'Umih 84 a demandé à toutes les mairies du Vaucluse la gratuité du domaine public ainsi que l'agrandissement des terrasses lorsque c'est possible sans gêner le riverain. Des mairies ont répondu à notre demande, qu'elles en soient publiquement remerciées. D'autres nous ont appris qu'aucune taxe n'était perçue pour les terrasses dans leur commune, ce qui est encourageant, Pour les autres, espérons qu'elles ont tout simplement oublié de nous répondre. C'est pourquoi nous demandons aux chefs d'entreprises des bars-restaurants des villes Vauclusiennes d'écrire à leurs maires pour obtenir la gratuité et l'agrandissement des terrasses, en se recommandant de la lettre de l'Umih 84 du début mai). Sachez chers clients que les bars restaurants vous attendent les bras ouverts avec le masque sur le visage.»